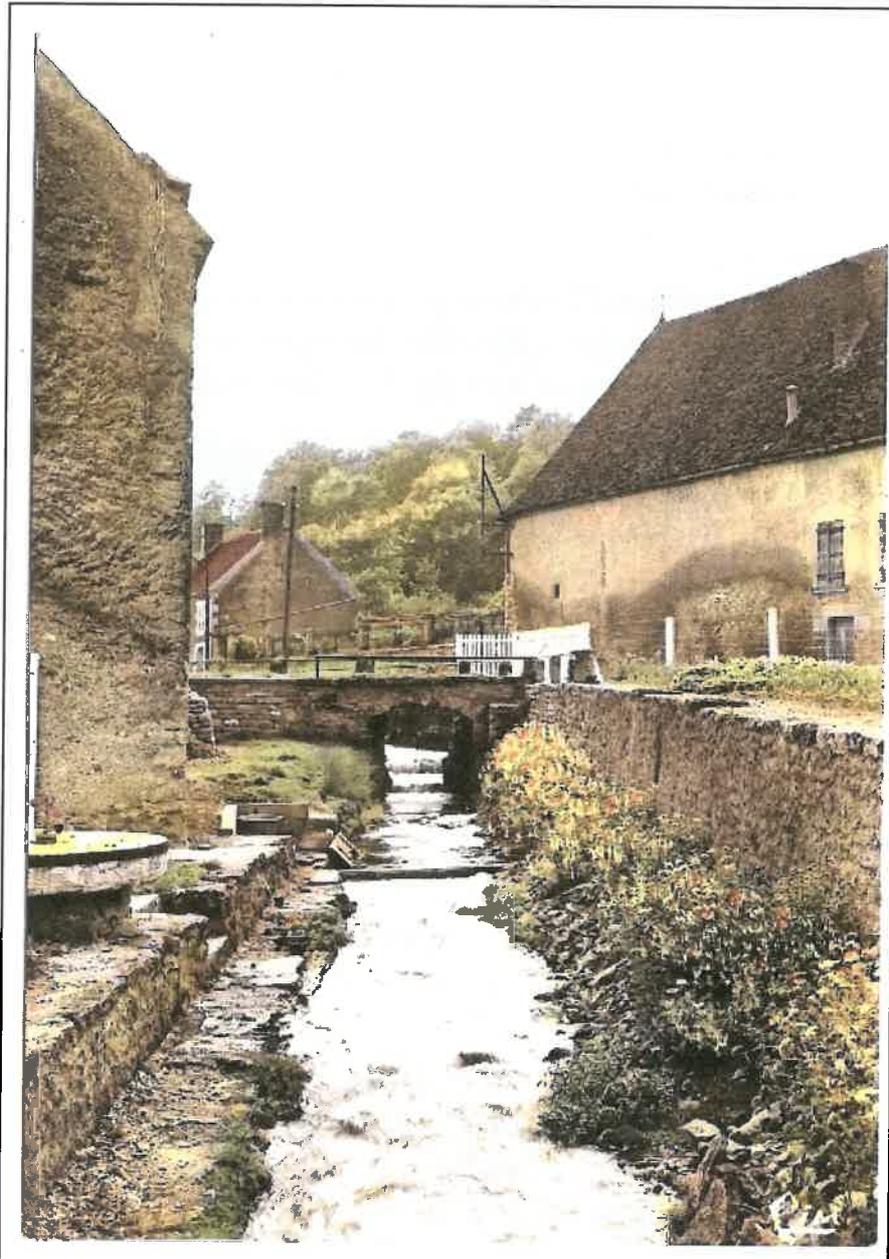


Bulletin municipal



Janvier 2016

Chapellois, Chapelloise,

On pourrait être soulagé que l'année 2015 soit terminée si le passage à l'année 2016 pouvait nous garantir l'évaporation de nos craintes en matière de sécurité et de retrouver une amélioration sur les domaines sociaux.

Il est à craindre qu'il n'en soit rien. Espérons alors que nos « grands » élus, qui font de la politique leur métier ne se conduisent plus sur certain sujet comme des amateurs. Bon nombre ont signifié lors des dernières élections qu'ils ne se reconnaissent plus dans les décisions prises.

Pour ce qui concerne notre village, l'Etat continu ce long processus qui consiste à étouffer les communes en les privant des moyens d'exercer leurs compétences. Ainsi, nous sommes spoliés sur trois ans de près d'un tiers de notre capacité d'investissement.

Une autre décision de nos parlementaires concerne notre communauté de communes, « Le Val du Saucy » qui disparaîtra au 31 Décembre 2016. La Chapelle Saint André fera partie d'une communauté de communes composée des anciens cantons de Varzy, Clamecy et d'une partie de celui de Coulanges sur Yonne. Ceci avec l'argument que des économies seront faites. Mais des études montrent que, si effet il y a, on n'en fera pas le constat avant 10 ans.

Les actions du Conseil Municipal ont été réalisées en fonction des possibilités financières du moment :

- Rénovation complète de la toiture du préau de l'école. Des modules seront aménagés pour les associations.
- Rénovation complète de la toiture des bâtiments adossés à la petite salle des fêtes.
- Changement du support des cloches de Corbelin et rénovation du clocher.
- Amélioration de l'éclairage public.
- Entretien des routes à Créantay.
- Projet d'agrandissement du cimetière de la commune.
- Reçu en don de Mme BOUCHARD, un tableau d'Edgar JENE.
- La Commune a maintenant son blason

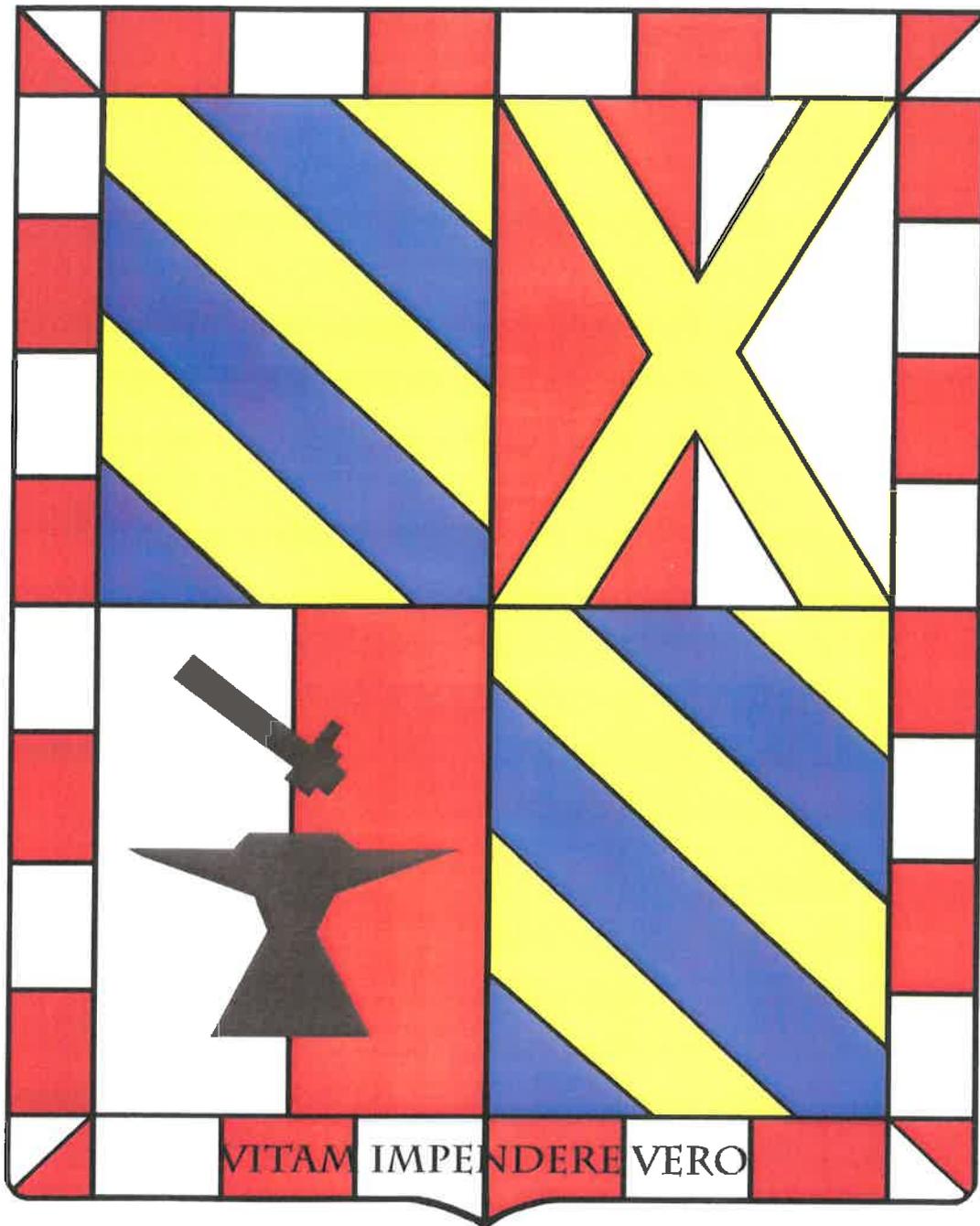
Avec le conseil municipal, je remercie très chaleureusement les bénévoles qui œuvrent au sein des associations du village. Grâce au travail de Mme BIONDI Sylvie, La Chapelle de Corbelin a accueilli un festival international de mosaïque contemporaine. Ce fut un grand succès.

Je remercie le personnel communal pour son dévouement, sa disponibilité et son professionnalisme.

A vous tous, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur.

Le Maire,
J.SIMEON

LA CHAPELLE SAINT ANDRÉ



HERALDIQUE

ECARTELE

AUX 1 ET 4 BANDE D'OR ET D'AZUR

AU 2 EN SAUTOIR D'OR SUR PARTI DE GUEULES ET D'ARGENT

AU 3 UNE ENCLUME SOMMEE D'UN MARTEAU RENVERSE POSE EN BANDE

LE TOUT DE SABLE SUR PARTI D'ARGENT ET DE GUEULES

A LA BORDURE COMPONEE DE GUEULES ET D'ARGENT

HERALDIQUE

Science du blason et code des règles permettant de représenter et de décrire correctement les armoiries.

Les armoiries apparaissent au XII^{ème} siècle comme signes de reconnaissance peints sur les boucliers et les bannières des combattants. Très vite, elles figurent sur les sceaux où le signataire est représenté en chevalier, puis elles se transmettent héréditairement. Au temps de Louis IX, elles deviennent de noblesse ou de qualité, et les possesseurs sont désormais aussi bien des femmes, des évêques, des bourgeois que des villes ou des métiers. Une certaine mise en ordre s'instaure aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, du fait des hérauts d'armes des princes qui sont alors reconnus comme spécialistes, d'où le nom d'héraldique donné à cette codification. En effet, ces hérauts sont des officiers chargés de veiller au respect du droit durant les batailles, les joutes, les tournois et les pas d'armes. Pendant les mêlées, ce sont eux qui indiquent au prince les combattants qu'ils identifient par leurs armoiries.

L'écu est le support des armoiries. Il est teinté d'émaux divisés en « couleurs » : rouge = gueule, bleu = azur, noir = sable, vert = sinople, violet = pourpre ; en « métaux » : jaune = or et blanc = argent ; enfin en « fourrures » ou « mannes » qui sont des combinaisons de deux émaux. Des lignes peuvent diviser l'écu en sections de différents émaux, les sections impaires se nommant « pièces héraldiques », les paires « partitions ». A cela peuvent s'ajouter (ou figurer seuls) des « meubles » qui sont des figures naturelles (astres, êtres humains, animaux réels ou imaginaires, poissons ou coquillages, végétaux) ou des figures artificielles empruntées à l'art militaire, la vènerie, l'architecture civile ou religieuse. Des ornements extérieurs s'y ajoutent, timbre, support, insigne de dignité, cri de guerre, devise...

Le blason se lit dans un ordre déterminé : l'écu se regarde comme une figure humaine ; son flanc dextre est à notre gauche et son flanc senestre à notre droite. Bien que n'ayant pas été réservées à l'usage exclusif de la noblesse, les armoiries sont abolies en 1790, mais rétablies sous l'empire lors de l'institution de la noblesse impériale, qui est dotée d'emblèmes spéciaux indiquant l'origine et le rang du titulaire.

Festivités

Le camion de l'alimentation culturelle



Les soeurs
BACANES et Jany
SIMEON



Rosemay LEJAY, les 10 et 24 juillet et les 7 et 21 août a stationné le camion d'alimentation générale de la culture sur la place de la mairie où un parterre de chapelloises et chapellois patientait sagement en attendant l'ouverture de la porte latérale de la camionnette. Et lorsque celle-ci s'ouvrait, les spectateurs étaient conduits dans un voyage en poésie sur fond musical avec Patrick DUBOST et Alain BUISSON, d'acrobatie et de clownerie avec les soeurs BACANES, de découverte avec la nouvelle faïence de Varzy acquise par le musée, pièce exceptionnelle à bien des égards et issue de la petite manufacture de Varzy présenté par Jean-Michel ROUDIER et de chanson avec Jacques DAU et « Bobby Lapointe ».

Cette tournée a rappelé que l'homme ne se nourrit pas seulement de pain mais également de rencontres imprévues.

Le 7 août, le camion d'alimentation culturelle a été rejoint par le bibliobus blanc qui s'était transformé en salle de cinéma et le bibliobus vert devenu pour l'occasion un salon de lecture.



Jacques DAU chante Bobby LAPOINTE



poète Patrick DOBOST
et le musicien Alain BUISSON



conservateur du musée de Varzy
Jean-Michel ROUDIER

Brocante



L'équipe de l'Avenir de la Jeunesse Chapelloise a accueilli le dimanche 19 juillet une soixantaine d'exposants répartie dans les rues du village. Une fréquentation excellente compte tenu de la chaleur. Ce qui n'a pas découragé les chineurs, toujours en quête de bonnes affaires. L'équipe de l'AJC, installée place de la mairie, n'a pas chômé à la buvette et au barbecue.

Course Cycliste du 02 Août 2015



A Gauche : Rémi BRIDET et Raphaël LAVARENNE champion de France cadet 2015.
A Droite : Jonathan DENIS champion d'Ile de France UFOLEP sur route et chrono 2015 et champion de France par Equipe du Chrono 2013.

Une belle réussite pour la première de "LA CHAPELLOISE" avec au départ des courses, la présence de deux champions de France (1ère catégorie et cadet).

Jonathan DENIS enlève le prix UFOLEP de La Chapelle Saint-André.

La première édition de LA CHAPELLOISE UFOLEP organisée par l'association Avenir de la Jeunesse Chapelloise et le Vélo Club de Clamecy, s'est courue le dimanche 2 août sur un circuit de 4,100 km dessiné autour des rues du village et des alentours boisés.

Cinquante et un coureurs se sont inscrits, dans les différentes catégories.

Les Grands Sportifs avaient douze tours (49,200 kms)

Des 23 partants, plusieurs se sont échappés, mais ont été vite repris par un peloton vigilant. Dans l'ultime tour, Jean-Pierre HANN (UVC de Troyes) imprime un train d'enfer, il vire en tête au virage d'arrivée, il lance le sprint de loin pour la gagne, avec une roue d'avance.

En 3ème Catégorie, 15 participants (dont trois cadets) avec la présence du nouveau champion de France cadet Raphaël LAVARENNE (Sauvigny les Bois) 14 tours-57,400 kms partit une minute avant les GS, ils se regroupent dès le troisième tour. De nombreuses tentatives d'échappées vites reprises, sauf pour deux coursiers qui prennent le large au 5ème tour, augmentant leur avance au fil des passages. Au virage serré d'arrivée, Dominique BISCEGLIA (AS PTT Nevers) dépose ses compagnons d'échappée pour la victoire, avec dix longueurs d'avance.

Les 1ère et 2ème catégories s'élancent ensemble (18 tours-73,800kms pour la 1ère catégorie et 11 tours-65,600km pour la 2ème catégorie)

Dans le premier tour, une fusée. Jonathan DENIS (ASS Team cyclo-cross VTT91) s'échappe pour un cavalier seul, jusqu'à l'arrivée. Il remporte la course en 2h06. Pour les autres coursiers, les échappées seront pléthore, dans les deux catégories. En 2ème catégorie, c'est Gérard LAVALLADE (ASC Fours) qui franchit la ligne en vainqueur, dans un sprint rageur.

Satisfaction de l'ensemble des participants, des organisateurs et des nombreux spectateurs, tant au niveau de la configuration du circuit, de la sécurité, et des nombreuses primes offertes dans toutes les catégories, à chaque tour (le fait est rare).

Le président de l'AJC et les membres du bureau remercient la Communauté de Commune du Val de Sauzay, la commune de La Chapelle Saint-André, les dirigeants du VC Clamecy, les signaleurs assurant la sécurité, les commissaires de courses et les nombreux partenaires qui ont offert les lots très appréciés.

Un premier millésime de "LA CHAPELLOISE" très réussi, qui va perdurer dans le temps.

LE TEXTE de Michel POTIER journaliste à JOURNAL DU CENTRE

L'équipe de l'AJC remercie sincèrement Monsieur GUILLOT, l'Auberge du Chemin, la Mairie et l'Optique VILLEMEN pour leur participation à la réalisation de cette course.

Fête nationale



Le soir du 13 Juillet 2015 nous avons accueilli la troupe folklorique « La Jolée » de Varenne Vauzelles. Les habitants ont pu se déhancher sur des rythmes populaires avec les membres de la troupe avant d'admirer le feu d'artifice à l'étang.



Les enfants ont été ravis de participer aux divers jeux installés par l'AJC sous un soleil radieux.



Le matin du 14 juillet, s'est déroulé l'habituel concours de tir à la carabine. Cette année Madame BERNARD Patricia, Madame GUILLOT Madeleine, Monsieur NIEZ Gérard, Monsieur GUILLOT Mickael et Monsieur RAMEAU Claude ont tous les six été classés.

Le 1er Festival international de Mosaïque contemporaine, organisé par l'association "L'Art en Eclats" et qui se déroulait à la chapelle de Corbelin en août dernier, a connu un grand succès.



En effet, environ 1800 visiteurs se sont déplacés de toute la France, pour découvrir l'exposition qui rassemblait 10 nationalités d'artistes, et participer aux ateliers et conférences qui étaient proposés par les artistes eux-mêmes.

Les Chapellois n'étaient pas en reste, puisque certains d'entre-eux ont participé activement à la préparation et aux diverses activités proposées.



Il reste quelques traces du passage des mosaïstes... à la Chapelle de Corbelin, vous pouvez admirer la fresque réalisée pendant ces 2 semaines par les mosaïstes et les visiteurs, ainsi qu'une pierre gravée et mosaïquée rappelant ce 1er Festival, le tout offert à la Commune par les artistes et "l'Art en Eclats".



Sur le Pont Romain, vous pouvez découvrir le "bug" de l'artiste mosaïste Philippe Vignal.

Les piliers à l'entrée de la Salle des Fêtes Roger Cestre sont restés habillés pour l'hiver de tesselles de laine, réalisées par l'atelier Tricot de la Chapelle St André dans le cadre du Festival.



Un livre verra le jour en 2016 qui retracera l'exposition ainsi que les différentes activités de ce Festival.

Devant l'immense succès remporté et à la demande des visiteurs et des mosaïstes, la seconde édition du Festival verra le jour en 2018. En attendant cette date, l'association "l'Art en Eclats" ne restera pas inactive. Son objet étant de réaliser des projets artistiques et culturels, afin de promouvoir l'art de la mosaïque mais aussi l'art de manière générale, plusieurs projets sont à l'étude.

Tout d'abord, en lien avec l'Association du Patrimoine Chapellois, un atelier mosaïque sera proposé aux habitants, pendant les vacances de Printemps (en avril prochain), pour réaliser le blason du village qui sera ensuite apposé sur la Mairie. Lorsque nous aurons plus d'informations, nous vous le ferons savoir.

Un événement artistique est également à l'étude pour l'été prochain, mais... là aussi, il est un peu tôt pour vous en dire plus.

Pour finir, nous tenons à remercier toutes les personnes, associations, organismes, presse, qui nous ont soutenus dans nos projets, et qui ont permis leur réalisation. Et un grand merci au public qui a su apprécier à sa juste valeur ce qui lui était proposé, preuve qu'il n'est pas besoin d'aller dans les grandes villes pour qu'une exposition de qualité soit visitée !



Association « Histoire et Patrimoine Chappellois »

Le blason



Samedi 5 décembre 2015, à la salle de convivialité, l'association a remis officiellement, en présence des habitants également conviés, le blason de la commune, à M. Le maire. Un pot de l'amitié a été offert ensuite.

Ce blason, avant d'être remis officiellement, avait été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 31 janvier 2015.

Lionel Colson le créateur a voulu intégrer les couleurs de la Bourgogne et du Nivernais les symboles de la forge avec l'enclume et le marteau, la croix de St André et enfin la devise « vitam impendere vero » « consacrer sa vie à la vérité » qui vient du poète satirique latin Juvenal. Il pourrait être apposé sur les enveloppes personnalisées de la commune.

Un projet est également à l'étude, avec l'association « l'art en éclats » de réaliser ce blason en mosaïque, avec la participation des habitants, courant 2016.

Les lavoirs



Avant



Après

On a continué la réhabilitation du lavoire de Croisy qui a fait l'objet d'un débroussaillage et d'un élagage des branches qui avaient recouvert le dessus du toit. Quelques ardoises doivent être remplacées

Balade



Le 5 septembre 2015, 3 membres de l'association au cours d'une balade, sont partis à la recherche de l'ancienne route Donzy-Varzy à partir d'une ancienne carte Cassini.

Les cartes de Cassini sont l'œuvre de 3 générations de cartographes de cette famille. Elles ont été établies entre 1750 et 1790. César-François Cassini de Thury a été le premier à avoir cartographié le territoire français sur la demande de Louis XV.

Le site internet : « <http://www.histoire-patrimoine-chappellois.fr> »

Après une petite période d'interruption, nous allons continuer à l'alimenter en réunissant les documents et archives de l'histoire de notre commune.

Tous les premiers mardis du mois, de 10h à 12h, une équipe « vaillante et courageuse » balaie, époussette, peint, fait la chasse aux araignées afin d'entretenir ce lieu sain et propre, tant que faire se peut. C'est un travail de longue haleine pour les bénévoles qui ont décidé de prendre les choses en mains depuis déjà deux ans maintenant.

Nous les en remercions vivement et profitons de ce début d'année et du présent bulletin municipal pour lancer un appel aux bonnes volontés qui auront à cœur d'entretenir le patrimoine de notre si charmant village.



Marche de Noël

Pour ce 12ème marché de Noël, ce fut encore une réussite avec de nombreux exposants artisanaux, spiritueux, cartes de vœux, broderies, bijoux, tableaux, pâtisseries orientales, meunerie etc... sans oublier notre stand de l'atelier avec tous les travaux des habituées du vendredi. Tous les visiteurs ont été satisfaits, tout comme les commerçants présents et les visiteurs ont apprécié le bon vin chaud, les croissants chauds, pâtisseries confectionnés par nos bénévoles.

Merci à tous !

Mme AGNESE



Halloween



La fête d'Halloween fait partie des traditions pour l'AJC et l'Édition 2015 a connu son habituel succès en réunissant une cinquantaine de participants.

De toutes parts, ont surgi des sorcières, des vampires, des diabolotins, des squelettes, de petites citrouilles à deux pattes. Les enfants étaient enchantés de se déguiser.

Un terrifiant cortège s'est formé, emmené par Catherine SIMEON, Lionel COLSON et Céline LEMAITRE. Le turbulent tour de ville a été animé par un porte à porte généreux en friandises. Habités à l'évènement, les riverains ont réservé le meilleur accueil aux petits monstres.

Deux heures plus tard, tout le monde s'est retrouvé à la bibliothèque pour partager un bon goûter offert par les mamans et l'AJC.

Donation



Le 15 septembre 2015, Madame BOUCHARD Germaine habitante de SAINT SAUVEUR EN PUISAYE, a fait don à la commune de La Chapelle Saint André, d'un tableau de Monsieur Edgar JENE. Il était un ancien habitant du moulin de DEUMELAINE situé sur la commune de La Chapelle Saint André.

Les Expositions de Corbelin



Le premier participant à la saison 2015 d'expositions à Corbelin fût Didier CHENU, originaire de la région parisienne, il a exposé des toiles de grandes dimensions, utilisant tantôt la cire teintée aux pigments, l'acrylique ou l'huile.



Les cinquante membres de l'atelier « Le Fusain » géré par Charlotte DEQUET, furent les deuxièmes exposants.

Leur thème, cette année, s'intitulait : « s'exprimer par des séries réalisées à l'acrylique ou à l'huile ».



Et pour finir nous avons accueilli trois artistes très différents. Tout d'abord, Brigitte VALLAT, d'Arthel, qui a plus d'une corde à son arc. Elle a choisi de présenter l'une de ses originalités, des créations en grés cuit à 1.260 °C.

Ensuite, Colette PARIZOT qui est une artiste peintre de Cosne. Elle s'exprime à l'aquarelle avec beaucoup de sensibilité dans un style qui fait appel au papier mouillé plaqué sur support rigide.

Et finalement, Jean-Pierre FRAYSSE, également d'Arthel, qui est un sculpteur d'instinct. Il suffit qu'il découvre un bout de scie, une pointe de faux ou de herse, un piège à loup, un fer à bœuf ou à cheval et il sait déjà quoi en faire.

Le Théâtre : « La compagnie du Sauzay »



La Compagnie du Sauzay a présenté, cet été, son nouveau spectacle devant une centaine de spectateurs, à la chapelle de Corbelin. Au programme, deux pièces en un acte « Trop tard », comédie de Marie Laroche-Fermis, et « Échec en math », sketch de Francis Poulet.

La troupe de comédiens amateurs, qui existe depuis 2012, compte dix membres, dirigés par Lionel Colson (metteur en scène et comédien). Elle a déjà joué neuf pièces.

Le Téléthon



La Compagnie du Sauzay et les ateliers théâtre de L'ESAT de Clamecy ont donné une représentation, le 05 décembre 2015, devant une salle comble, au profit du Téléthon.

Les deux pièces jouées par nos chapellois, « Échec en math », de Francis Poulet, et « Trop tard », de Marie Laroche-Fermis, ont beaucoup fait rire.

Les comédiens des ateliers théâtre de L'ESAT ont, quant à eux, non sans humour, présenté deux sketches écrits par Ghislaine Delhomme, éducatrice : « Marcel à L'ESAT », présentant leur quotidien et « Marcel et sa bulle », rendant hommage à ces personnes handicapées.

L'Action de l'AJC a permis de récolter 800€.

Le club de l'amitié

Le 03 décembre 2015, lors de l'assemblée de l'association chapelloise nommée « Club de l'Amitié », Madame PASCUAL Louise sa présidente a passé le flambeau.

Désormais Monsieur DOS SANTOS Joël lui succède en tant que président du « club ».

Un nouveau bureau a également été élu :

Secrétaire : Madame DOS SANTOS Liliane

Trésorière : Madame CHARTIER Nicole

Trésorière Adjointe : Madame DUREY Anne-Marie

Conseillers :

Madame MOUTON Francine

Madame DEVILLIERS Catherine

Madame PASCUAL Louise

Monsieur PATTE Robert



Le Noël des enfants



Cette année les enfants du regroupement pédagogique ont pu profiter du spectacle du ventriloque « Filipo ». Accompagné de ses fidèles amis, corbeau, chien et perroquet, « Filipo » a distrait les enfants en leur faisant faire des jeux et résoudre des devinettes. Les parents n'étaient pas en reste puisqu'ils ont réalisés un superbe opéra dirigé par le ventriloque. Puis le père Noël est arrivé, sa hotte bien remplie et ses poches aussi. Tout en dégustant leurs papillotes les enfants ont attendu sagement leur cadeau.



A VENIR...

Le Club de Pétanque :

29 mai : concours triplettes pour licenciés
09 juin : concours vétéran pour licenciés
24 juillet : concours doublette pour licenciés
21 Août : Challenge, Ouvert à tous les Chapellois
22 Octobre : Assemblée Générale du club
05 novembre : Repas de fin d'année du club

Le Comité des Fêtes :

27 novembre : Marché de Noël
10 décembre : Assemblée Générale

L'AJC :

23 Mars : Pâques
16-17 Avril : Festival du Livre
13 Juillet : Bal et feux d'artifice
14 Juillet : Repas citoyen, Tirs et jeux
17 juillet : Brocante
31 Juillet : Course Cycliste
26 novembre : Assemblée Générale
03 décembre : Téléthon

Le Club de l'Amitié :

09 Janvier : Galette
05 Mars : Banquet
07 Mai : Banquet
08 Octobre : Banquet
19 Novembre : Banquet
01 Décembre : Banquet

La Truite Chapelloise :

23 Avril : Assemblée Générale

Histoire et Patrimoine Chapellois :

A 14h le 12 Mars 2016 : Exposition et échanges
de cartes postales de La Chapelle Saint André et environs.
Joueur de Vielle, Conteur... à La Salle des Fêtes

L'Art en Eclats :

Projet de réalisation du Blason en mosaïque aux vacances de printemps avec la participation des villageois.

INFOS



La fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre mène une enquête sur les dégâts commis par les nuisibles.

Tous les administrés sont visés par cette enquête, pour ce faire, vous trouverez en dernière page du bulletin municipal une fiche de renseignements à retourner à la FDCN si vous avez subi des dégâts.

L'association les « BOUCHONS D'AMOUR » (association récupérant les bouchons afin d'acquérir du matériel pour les personnes en situation de handicap) a une représentante sur le secteur Est ; elle se nomme Ghislaine NORMAND.



Contact : 07 85 47 21 50 ou 03 86 29 82 34.

Elle a fait installer 10 collecteurs sur le secteur Est de la Nièvre ; pour les chapellois les plus près se situe à Clamecy à la salle polyvalente, au centre social et à la radio Flotteurs FM.

Si vous souhaitez participer à cette collecte, vous pouvez garder les bouchons de bouteilles d'eau, de lait, de soda, d'huile, de vin, de vinaigre ainsi que les bouchons de pots de compote, de crème fraîche et les couvercles en plastique des pots de chocolat, de moutarde, de café en poudre, etc...

Mais également les bouchons des bidons de lessive, liquide vaisselle, produit nettoyant divers, les bouchons de tube de dentifrice, de bombe de laque, de flacon de parfums ou de shampoing, etc...

BESOIN D'UN COUP D'MAIN ?



SOLIDARITE 58



Mise à disposition de personnels



► L'emploi solidaire de qualité près de chez vous

Solidarité 58 est une association intermédiaire, agréée par l'État dans le cadre de l'insertion par l'activité économique. Elle propose des missions à des demandeurs d'emploi pour favoriser leur accès au marché du travail.



Les demandeurs d'emploi sont mis à disposition à titre onéreux auprès de particuliers, de collectivités, d'entreprises...



- Ménage
- Repassage
- Jardinage
- Petits travaux
- Manutention
- Préparation de repas

03 86 36 00 00

www.solidarite58.fr



TRANSPORTS PUBLICS

Découvrez les chèques-mobilité :

Une aide pour faciliter vos déplacements au quotidien



Les chèques-mobilité, c'est :

- Pour les personnes retraitées isolées de plus de 60 ans, sans moyens de déplacements,
- Pour les demandeurs d'emploi isolés, sans moyens de déplacements,

**CHEQUES-MOBILITE DISPONIBLES A LA MAIRIE
DE LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE**

Renseignements au 03 86 29 15 30



Nos Associations

- **Le Club de l'Amitié**

Présidé par Monsieur DOS SANTOS Joël

Tel : 03 86 39 80 45

- **Le Comité des Fêtes**

Présidé par Madame AGNESE Ginette

Tel : 03 86 29 15 15

- **Histoire et Patrimoine
Chapellois**

Présidé par Madame PHILIBERT Michèle

Tel : 03 86 29 12 46

- **L'Amicale des Chasseurs**

Présidée par Monsieur DE PINHO Antonio

Tel : 03 86 29 19 84

- **L'AJC**

(Bibliothèque et théâtre)

Présidée par Monsieur DENEAUX Alain

Tel : 06 37 42 12 03

- **L'Art en Eclats**

Présidé par Madame REBIFFE-BIONDI Sylvie

Tel : 03 86 29 99 57

- **Le Club de Pétanque**

Présidé par Monsieur ANDZULEWICZ Romain

Tel : 03 86 29 14 20

- **La Truite Chapelloise**

Présidée par Monsieur VINCENT Fabien

Tel : 06 47 57 07 95

Infos Utiles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le lundi et mercredi de 13h30 à 18h00



☎ : 03.86.29.15.30 Fax : 03.86.26.04.65

Mail : mairie.lachappestandre@orange.fr

Permanence du Maire : Le samedi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous (de préférence)



LA POSTE

NOUVEAUX HORAIRES

5 Rue du Bourg

58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE

Les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et
13h30 à 16h30

☎ : 03.86.29.10.31



Du lundi au samedi de 08h30 à 12h00

Samedi après-midi de 13h30 à 17h00

VARZY ☎ : 03.86.29.73.01

LA BIBLIOTHÈQUE

(Les livres sont disponibles à la Bibliothèque de l'école)

16 Route de Varzy

58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE

**LA BIBLIOTHEQUE OUVRIRA SES PORTES LE
SAMEDI DE 9H30 A 11H30 A PARTIR
DU 09 JANVIER 2016.**



Communauté de Communes
VAL du SAUZAY

7 Avenue Nicolas Colbert 58210 VARZY

Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00

Et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

☎ : 03.86.29.73.01



LA VESTI BOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

33 Rue Delangle

Mercredi 14H à 16H jeudi 10H à 12H et 14 à 16H

Mme Catherine REY (Présidente)

VARZY ☎ : 03.86.22.06.46



**OFFICE DE
TOURISME**

Pour toutes informations s'adresser

A la communauté de communes

« Val du Sauzay ».



Cour du collège 58210 VARZY

Jeudi de 14h30 à 16h30

Mme CARPENTIER (présidente)

INFOS UTILES

INFIRMIERES : 03.86.29.43.60

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALS : 03.86.18.08.41

HOPITAL (Clamecy) : 03.86.27.60.00

PHARMACIE GRANIER : 03.86.29.42.02

M. FROUIN Vincent (Généraliste) : 03.86.29.52.50

M. THEPENIER Serge (Généraliste) : 03.86.29.42.68

M. GARNIER Alain (Kinésithérapeute) : 03.86.29.73.87

M. PRUVOT Patrick (Kinésithérapeute) : 03.86.29.76.57

TRESOR PUBLIC (Varzy) : 03.86.29.40.15

HÔTEL DES IMPÔTS (Clamecy) : 03.86.27.54.60

PREFECTURE (Nevers) : 03.86.60.70.80

SOUS-PREFECTURE (Clamecy) : 03.86.27.53.53

TRIBUNAL D'INSTANCE (Clamecy) : 03.86.27.01.50

TAXI MARTIN (Varzy) : 03.86.29.42.29

TAXI HOUSSARD (Varzy) : 03.86.29.47.54

TAXI SERIZE (Donzy) : 03.86.39.39.76

GENDARMERIE (Varzy) : 03.86.29.40.17

GENDARMERIE (Clamecy) : 03.86.27.02.34

Service d'Aide à Domicile

5 Place du Marché 58210 VARZY

☎ : 03.86.29.73.41

GITES DES GRANDS BOIS

M. et Mme BERNAU Eckart

☎ : 03.86.29.92.61

LA COCCINELLE

Auto-école

38 rue Delangle 58210 VARZY

☎ : 03 86 22 81 10

☎ : 06 01 15 10 53

CHAMBRES D'HÔTES

M. et Mme AGNESE Gilbert

Le Buisson

☎ : 03 86 29 15 15

Centre Social

7 rue Nicolas Colbert 58210 VARZY

☎ : 03.86.29.41.39

L'EPICERIE

M. DAVOIGNIOT Pascal

Mardi au dimanche 7H00 à 12H30

☎ : 03 86 29 16 62

INFOS UTILES

NOS ARTISANS

Maçonnerie générale :

M. MEUNIER Yves
☎ 03.86.29.13.55

M. GUILLOT Raymond
☎ 03.86.29.17.87

Plâtrier/Peintre :

M. THEUILLON Adrien ☎ 03.86.29.18.59

Transport service express:

M.CARRER Thomas

T.C.S.E ☎ 03.86.29.94.76 ou 06.84.22.65.67

« BROCANTE »

Monsieur et Madame FAILLE

☎ : 03.86.29.19.10

« POTERIE »

Mme DUREY véronique

☎ : 03.86.29.98.77

« L'ABREUVOIR »

Monsieur PERRIN Éric

☎ : 03 86 29 10 90

« Les Souffleurs de verre »

Mme CURTIS et Mr TUFFNELL

☎ : 03 86 29 99 54

« MOSAÏQUE »

Mme REBIFFE BIONDI

☎ : 03 86 29 99 57

RAPPELS



Concession au columbarium :

- De 15 ans = 300.00 €
- De 30 ans = 600.00 €

Concession au cimetière :

- De 30 ans = 90.00 €
- De 50 ans = 120.00 €

Il est autorisé à titre gratuit, la dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir. Il convient simplement d'en informer la Mairie pour la tenue de nos registres.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES ROGER CESTRE :

*Pour les habitants de la **commune** le tarif sera de **110 €***

*Pour les personnes **extérieures** le tarif sera de **160 €***

*Si vous souhaitez bénéficier d'une **estrade** son tarif sera de **60 €***

Dans tous les cas, il vous sera demandé de fournir une police d'assurance et un chèque de caution pour prévenir d'éventuelles dégradations.



Si vous constatez la panne ou le dysfonctionnement d'un lampadaire, vous devez contacter la mairie en vous munissant du numéro du lampadaire (Voir photo ci-dessus **n° à 5 chiffres**) afin d'améliorer la rapidité du service.

Se faire recenser

Durant le mois de leur 16 ans, les jeunes filles et jeunes hommes doivent venir s'inscrire en Mairie pour le recensement militaire. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité.

Les ordures ménagères



Le ramassage des ordures ménagères (**sac rose** et bio seau/conteneur) a lieu le

Mardi matin.

Il est conseillé pour la salubrité publique de sortir ses sacs le matin même, afin d'éviter la dispersion de leur contenu par les animaux.

Pour tous renseignements concernant le tri sélectif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au

03 86 29 73 01.

Des plaquettes d'informations sont également disponibles en Mairie.

Carte Nationale d'identité et Passeport

Pour toute **demande** ou tout **renseignement** concernant vos CNI et/ou passeports, vous êtes priés de vous adresser en **mairie uniquement**. La préfecture ne pourra plus prendre en charge vos appels.

Je vous rappelle également que la durée de validité de vos CNI a été **reconduite de 5 ans**, pour toute les cartes ayant été faites **après 2004**.

WI-FI

La place de la mairie dispose toujours de son accès WI FI, 24/24h et 7/7j.

La mairie met également un ordinateur à votre disposition au secrétariat, seulement aux jours et heures d'ouverture de celui-ci.

Etat Civil

Naissance

Cyrielle GRENCKI LIEVRE née à Nevers le 23/07/2015

Alyona, Marion MACHAVOINE née à Cosne Cours sur Loire le 27/10/2015

Décès

Madame ALVES Rose épouse LE BUHAN décédée le 17/06/2015 à ANTONY (Haute de Seine)

Monsieur HAYE Jean-François, décédé le 06/09/2015 à SAIZY (Nièvre)

Monsieur FEY Maurice Louis, décédé le 06/12/2015 à NEVERS (Nièvre)

Le Grand Livre

<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>
Chapitre 011 : charges à caractère Général : 108 145.10€	Chapitre 013 : Atténuation Charges : 22 112.90 €
Chapitre 012 : Charges de personnel : 115 340.65 €	Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 749.25 €
Chapitre 14 : Atténuations de produit : 58 117 €	Chapitre 70 : Pds des services du domaine et vente : 27 278.61 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 42 927.71 €	Chapitre 73 : impôts et taxes : 200 634 €
Chapitre 66 : Charges financières: 16 212.93 €	Chapitre 74 : dotations et participations : 130 414.19 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 1270 €	Chapitre 75 : autres produits de gestion : 27 654.51 €
<u>TOTAL</u> : 342 013.39 €	<u>TOTAL</u> : 409 843.46€

<i>DEPENSES INVESTISSEMENTS</i>	<i>RECETTES INVESTISSEMENTS</i>
Operation 104 : Travaux CORBELIN : 22 155,55€	Opération 104: Travaux Corbelin: 1 900.00 €
Operation 115:Travaux forestiers 2013: 938.00 €	Opération 125: Travaux de voirie 2015: 6 785€
Opération 120:Travaux forestiers 2014: 8 204.55 €	Opération 85: Caution logement: 1060 €
Opération 121 : Logiciel HORIZON 2014 : 2643.84 €	Opération 86:Travaux Eglise: 5 406€
Opération 124: Travaux forestiers 2015: 6 145,21€	Opération OPFI : Opération financière : 69 936,49 €
Opération 125:Travaux de voirie 2015: 14 895.60 €	
Opération 128: Couverture préau école: 37 161,24€	
Opération 81: Acquisition de materiel: 3 068,66 €	
Opération OPFI:Opérations financières: 38 367,30 €	
<u>TOTAL</u> : 133 579,95	<u>TOTAL</u> : 85 087,49 €

Gâteau aux noisettes



Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- 250 g de noisettes en poudre
- 125 g de sucre en poudre
- 125 g de sucre glace
- 5 œufs
- beurre pour le moule

Préparation de la recette :

Faire préchauffer le four à 200°C.

Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes avec le sucre en poudre. Battre les blancs en neige ferme avec le sucre glace. Y incorporer doucement les noisettes en poudre et le mélange jaunes d'œufs/sucre.

Verser la préparation dans un moule à manqué préalablement beurré.

Enfourner et laisser cuire environ 30 minutes. Laisser refroidir avant de démouler.

Facultatif : on peut napper ce gâteau d'un glaçage au chocolat. Pour cela, faire bouillir 15 cl de crème liquide. Hors du feu, ajouter 150 g de chocolat noir en morceaux, 10 g de sucre en poudre et 5 cl d'eau. Bien lisser le mélange avant d'en napper le gâteau.

Boisson conseillée : Un vin blanc moelleux (Jurançon, Bergerac...)

Cake à la farine de châtaigne



Temps de préparation : 25 minutes

Temps de cuisson : 45 minutes

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- 150 g de farine de châtaigne
- 3 œufs
- 180 g de beurre
- 150 g de sucre glace
- 100 g de raisins secs
- 25 g de noisettes hachées
- 25 g d'amandes hachées
- zeste d'orange, zeste de citron
- vanille, rhum
- 1/2 paquet de levure chimique
- 1 pincée de sel

Préparation de la recette :

Faire ramollir le beurre sans le faire fondre.

Incorporer le sucre glace puis les œufs. Incorporer petit à petit la farine tamisée et ajouter la levure et la pincée de sel.

Préchauffer le four à 250°C (thermostat 8).

Mélanger les noisettes, les amandes, les zestes d'orange et de citron, la vanille, le rhum puis incorporer le tout.

Chemiser le moule à cake de papier sulfurisé et y verser la pâte.

Laisser cuire à 180°C (thermostat 6) pendant 45 mn.

C'est triste l'  , dit Babette. Tous les

animaux se sont cachés dans la  et moi je reste toute seule. Alors elle

construit un  . Elle se dit : Ce sera

mon ami de l'  . Quand il est terminé, Babette pense :

Drôle d'ami ! Il n'a pas d'  pour

1

- J'ai des  dans ma réserve, dit l'

 , j'en donnerai deux à ton ami.

L'  grimpe sur l'épaule de Babette et ils reprennent tous deux leur chemin. Babette se penche dans le creux d'un

 et découvre le  . Il lui demande :

- Que cherches-tu Babette ?

- Je cherche un  pour mon ami, répond Babette.

3

Et ils se mettent en route. Ils arrivent

devant le bonhomme. L'  lui

donne ses  , le  son 

et la  sa  . Il est superbe !

Soudain, un  court vers eux. Il crie :

- Attendez-moi ! Moi aussi j'ai quelque chose pour votre ami !

- Mais il n'a plus besoin de rien, dit l'

5

me voir, pas de  pour sentir l'odeur des sapins, et même pas de

 pour me sourire. Alors Babette s'enfonce

dans la  à la recherche de deux  ,

d'un  et d'une  pour son nouvel ami.

L'  l'aperçoit du haut de son  . Il lui demande :

- Que cherches-tu ?

- Je cherche des  pour mon ami.

2

- J'ai plein de  dans ma réserve, dit le

 , j'en donnerai une à ton ami.

Et ils repartent tous les trois. Au détour d'un

chemin, une  les rejoint.

Elle demande :

- Que fais-tu là Babette ?

Je cherche une  pour mon ami. - J'ai là une

belle  , dit la  je la donnerai pour ton ami

4

-  , il a ses  ...

- Son  , ajoute le 

- Et même sa  , dit la 

- Ah, gémit l'  , mais à qui vais-je donner mon pot de miel ?

- Ne sois pas triste, dit Babette, c'est

une merveilleuse idée !

Et les cinq amis, assis en rond, dégustent

le cadeau de l' 

6

FIN

